Blohorn®
FORMATION
By Blohorn Avocats

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE EN DROIT SOCIAL

GRENOBLE

Avec plus de 2500 sessions de formation en droit social et ressources humaines dispensées ces 23 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction est de 95% de clients très satisfaits.

Jeudi 18 décembre 2025 :
Actualité sociale de 8h30 à 12h30
Accueil à partir de 8h00 autour d'un petit-déjeuner

Prochaine session

Jeudi 05 février 2026

Mercure Grenoble Alpotel
12 Bd Maréchal Joffre
38000 GRENOBLE

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous au 04.38.02.12.75 afin d'étudier les possibilités d'adaptation particulières.

Animateur
Rachel BOIVIN

Juriste droit social

Tarifs
Convention annuelle 2026 (4 sessions)
Frais pédagogiques : 3 683 € HT

PUBLICS CONCERNÉS

Chefs d'entreprises, Responsables services RH, Collaborateurs spécialisés en Droit Social, Experts-Comptables, Collaborateurs paie (Aucun prérequis nécessaire)

ACTUALITÉ EN DROIT SOCIAL

Plongez au cœur de l'actualité sociale du trimestre : du projet de loi de financement de la sécurité sociale et du projet de loi de finances aux réformes pour l'emploi des salariés expérimentés, en passant par des arrêts récents qui illustrent l'évolution du droit du travail !
Lors de cette session, nous échangerons sur le fait de savoir pourquoi obliger un salarié en arrêt maladie ne constitue pas forcément un travail dissimulé, nous nous interrogerons sur la possibilité pour un employeur de dissimuler des caméras de vidéosurveillance, sur ce que recouvre la faute inexcusable quand un salarié alerte sur un management toxique, mais également pour comprendre comment une vive discussion peut être qualifiée d'accident du travail.

Thèmes

L'ACTUALITÉ LÉGALE ET RÉGLEMENTAIRE :

- Conclusion, exécution, rupture du contrat de travail
- Droit de la paie
- Hygiène et sécurité au travail

L'ACTUALITÉ DES CONVENTIONS COLLECTIVES

L'ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE :

- Revirements
- Confirmations
- Evolutions

OBJECTIFS

- Analyser les nouvelles précisions législatives et jurisprudentielles ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise ou pour ses clients.

MÉTHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
- Adaptation de l'animateur et du power point en fonction des participants
- Diagnostic préalable et test d'évaluation final via Quizzweb
- Tour de table (selon le nombre de participants)

SELARL Cabinet Yves Blohorn au barreau de Grenoble - Capital de 422 000 euros - Siret 51994771700046 - Code APE : 6910Z

CONTENU

L'ACTUALITÉ LÉGISLATIVE

Loi en faveur de l'emploi des salariés expérimentés

- CDI de valorisation de l'expérience et nouvelle obligation de négocier sur l'emploi des seniors
- L'entretien professionnel devient l'entretien de parcours professionnel
- La réforme des mandats successifs des représentants du personnel au CSE

Projet de loi de financement de Sécurité Sociale pour 2026

- Suppression de l'obligation d'organiser la visite de reprise après un congé de maternité
- Création d'un congé supplémentaire de naissance
- Projet de réforme des arrêts de travail – limitation de la durée, renouvellement et indemnités journalières

Projet de loi de finances pour 2026

- Création d'un droit de timbre de 50 euros pour la saisine du Conseil de Prud'hommes ou du tribunal judiciaire

Projet de loi contre les fraudes sociales – la flagrance sociale

Actualité paie

- Les nouveaux paramètres des allègements généraux de cotisations patronales pour 2026
- Frais professionnels – un nouvel arrêté s'applique

L'ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE

Exécution du contrat

- Le salarié, obligé de travailler pendant un arrêt maladie, est-il placé en situation caractérisant du travail dissimulé ?
- Lettre de « rappel à l'ordre » - attention, à la rédaction !
- Vidéosurveillance – l'employeur peut-il dissimuler les caméras ?

Hygiène et sécurité

- Suicide au travail – l'employeur alerte sur ses pratiques managériales et leurs conséquences commet une faute inexcusable

Accidents du travail et maladies professionnelles

- Peut-il exister un lien entre une vive discussion avec son supérieur hiérarchique et l'accident du travail déclaré par le salarié ?

Rupture du contrat

- Difficultés de communication d'un salarié et licenciement pour insuffisance professionnelle
- Quelles sont les conséquences financières du licenciement d'un salarié déclaré inapte à la suite d'un accident de trajet ?
- Calcul de l'ancienneté pour le barème Macron
- Le salarié licencié abusivement a-t-il droit à la prime de partage de la valeur versée après son départ ?

SELARL Cabinet Yves Blohorn au barreau de Grenoble - Capital de 422 000 euros - Siret 51994771700046 - Code APE : 6910Z